

À PROPOS DES SÉNATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023

Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble

La moitié des sénateurs et sénatrices (170) est élue ou réélue ce dimanche 24 septembre au suffrage indirect, c'est-à-dire par vos élus communaux, départementaux, régionaux.

Les prétendants aux élections sénatoriales sont sortis de terre comme les champignons après la pluie. Les anciens, figures aperçues de manière hasardeuse ici ou là au cours de cérémonies, les autres, soudain intéressés par le soutien à tels ou tels aspects de la politique territoriale.

Où étaient-ils lors de cette si longue crise du COVID, lorsque l'on a voulu nous imposer une prison dans notre ville ou lors du débat écologique primordial sur l'opportunité d'incinérateur dans notre commune ? Je ne parle pas des émeutes catastrophiques sur notre agglomération, ou de l'augmentation incontrôlable du coût de l'énergie.

Les grands électeurs, vos élus, vont les élire bien sûr, malgré les logiques d'appareils politiques qui régissent ce type d'élection.

Cependant, tous les élus que nous sommes ont un vœu : que ces sénateurs et sénatrices viennent à notre rencontre : qu'ils se fassent connaître, partagent nos problèmes, nous permettent d'y faire face et répercutent au Sénat nos problématiques territoriales.

Le rendez-vous est pris.

M. Henri DE MEYRIGNAC,
Maire de Vaux-le-Pénil pour le groupe majoritaire
"Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble".

VAUX-LE-PÉNIL, DÉCHARGE DU GRAND PARIS ?

Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !

Le 26 janvier 2017, Henri du BOIS de MEYRIGNAC votait, avec la majorité municipale, l'achat d'un terrain de 7,5 hectares, situé à proximité du chemin de Peterhof, appartenant à la société ECT afin, selon les explications du maire Pierre HERRERO, d'empêcher l'enfouissement de milliers de tonnes de déchets inertes provenant des chantiers du Grand Paris. Cette acquisition ne s'est a priori pas concrétisée par la suite.

6 ans plus tard, faisant fi des arguments qu'il avait soutenus à l'époque, l'actuel maire opère un virage à 180° et confirme avoir pris contact en début d'année avec la société ECT. L'objet du marché est simple : en échange de l'enfouissement de plus de 152 000 tonnes de déchets, ECT s'engage à rendre le site accessible au public. Mais cette « aubaine » a un prix : non seulement des déchets vont être enfouis, **mais leur transport va impliquer durant au moins 4 mois le passage de 80 camions par jour, soit un camion toutes les 7 minutes sur une amplitude de 10 heures !** Un enfer en perspective pour les riverains, les cyclistes, les promeneurs et une détérioration assurée des voies empruntées par les camions.

Une contrainte qu'Henri du BOIS de MEYRIGNAC résume en conseil municipal d'un simple « *Il faut savoir ce que l'on veut* ». **Est-ce vraiment ce que les Pénivauxois veulent pour leur commune ?** Nous n'en sommes pas du tout certains

**N. BEAULNES-SERENI, J-M. JUDITH, P. ESPRIT,
L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL, S. VALENTE
et D. GAVARD "Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !"**
vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52
www.vlpnv.wordpress.com

État
Civil

Naissances

Hevi, Dilda AKBAL née le 31/07/2023

Célia DAMER née le 03/08/2023

Helena, Virginie, Chantal MATÉO née le 07/08/2023

Lya CUSAC née le 09/08/2023

Muhammet, Eymen GUNDOGDU né le 14/08/2023

Jules, Serge, Michel RYCKBOSCH SÉRY né le 14/08/2023

Sofia ARINI née le 25/08/2023



POUR LA DÉMOCRATIE ET L'AVENIR DE NOS ENFANTS !

Vaux-le-Pénil notre bien commun

Profitant d'une refonte de la maquette de Reflets l'équipe du Maire, habituée à une gouvernance autoritaire, a d'abord tenté de restreindre la libre expression des différents groupes avant d'heureusement reculer. **Hier reflet de la vie de la commune, le magazine municipal tend à devenir depuis quelques années un journal au seul profit de son ma(it)re signant lui même édito et tribunes libres. Cela dit hélas beaucoup sur le climat antidémocratique qu'il a contribué à installer.**

Pour les Pénivauvois cette rentrée débute par la douloureuse augmentation de la taxe foncière de 25 % contre laquelle nous avons déposé un recours au tribunal administratif. Dans un contexte d'inflation où explosent les prix cette hausse sans précédent est inacceptable. Dans l'équipe du Maire certains affirmaient "regarder les Pénivauvois dans les yeux" en mars dernier. Es-ce toujours le cas aujourd'hui ?

Nous avons tous compris que cette augmentation record servait à financer l'inutile transfert de la mairie aux Communs du château.

Pour notre part nous venons de lancer une campagne pour que le projet prioritaire de cette fin de mandat soit la rénovation thermique de nos 4 écoles publiques. Une nouvelle mairie que personne ne réclame ou l'avenir de nos enfants ? Comme nous, des centaines d'habitants ont tranché depuis longtemps.

J. GUERIN, A. BOULET, A. BOUTET, V. ZACCARDO,
+ d'infos sur page FB Vaux le Pénil notre bien commun

QUAND LES MAIRES JETTENT L'ÉCHARPE...

Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire

Pour lutter contre leur « découragement », le gouvernement est favorable à une hausse de l'indemnité des maires. A mi-mandat, 1 293 maires ont démissionné ! Quand ils abandonnent, ce n'est pas parce que leur indemnité est trop faible, mais parce qu'ils estiment ne pas pouvoir faire ce pour quoi ils ont été élus.

- Les communes doivent assumer de plus en plus de fonctions dont l'Etat s'est dessaisi. Les transferts de compétences ne sont pas compensés à l'euro près car les compensations n'évoluent pas au rythme de l'inflation.
- Les communes perdent leur autonomie financière et budgétaire car l'Etat ne cesse de « nationaliser » la fiscalité locale (suppression de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation) ce qui réduit d'autant leur marge de manœuvre. L'Association des Maires de France parle de « recul de la capacité d'agir ».
- Les communes n'ont plus la maîtrise totale de certaines compétences (eau, logements sociaux...) transférées aux EPCI.
- A cela il convient d'ajouter : la difficulté de concilier un mandat municipal et une vie professionnelle (la mise en place d'un statut de l'élu municipal s'impose), la multiplication des agressions physiques et verbales, la responsabilité pénale des élus, la bureaucratie et les normes imposées par l'Etat ...

Une réponse gouvernementale autre qu'une illusoire augmentation de l'indemnité des maires est urgente. Tout affaiblissement de l'institution communale ferait courir un risque certain à la démocratie.

Patricia ROUCHON, Viviane JANET, Jean-Louis MASSON,
« Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire »
groupe soutenu par le PCF

Mariages



Ihsân LARBAOUI et Muhammad-Rehan NABEEBACCUS, mariés le 15/07/2023.

Vanessa BABIN et Olivier MAYEMBA, mariés le 12/08/2023.

Asma KEZADRI et Abdoulaye CAMARA, mariés le 26/08/2023.

Marina ROUABHI et Yacine SEGHIR, mariés le 09/09/2023.

Audrey GAVORY et Axel BERGER, mariés le 16/09/2023.

Décès



Martine ZIAT, veuve GIRAUD, décédée le 02/07/2023.

Jacques PASSEMARD, décédé le 15/07/2023.

Lucia PIGNATELLI PIATTONI, veuve LETIZIA, décédée le 21/07/2023.

Béatrice LANE, épouse LAPORTE, décédée le 26/07/23.

Denise LÉARD, épouse TURK, décédée le 02/08/2023.